

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE LA RÉGION
DE L'ESTRIE**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2009

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE LA RÉGION DE L'ESTRIE**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2009

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Évolution des actifs nets	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
Annexe A - Fonds affectés	11

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du conseil d'administration de
**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE LA RÉGION DE L'ESTRIE**

Nous avons vérifié le bilan de **CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA RÉGION DE L'ESTRIE** au 31 mars 2009 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des revenus de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, des résultats nets, de l'actif et des actifs nets.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier si les dons mentionnés au paragraphe précédent ont tous été comptabilisés, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2009, ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les chiffres montrés pour fins de comparaison ont été vérifiés par une autre firme d'experts-comptables.

Le budget de l'exercice terminé le 31 mars 2009 a été préparé sur la base d'hypothèses comptables, financières et statistiques, conséquemment nous n'exprimons pas d'opinion sur ces prévisions.

Guérin Morin CA Inc
Par Michel Guérin CA Auditeur
Michel Guérin, CA auditeur
Sherbrooke, Québec

Le 1^{er} juin 2009

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE LA RÉGION DE L'ESTRIE**

2

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

	2009				2008	
	Budget	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds affectés (Annexe A)	Fonds des immobilisations	Total	Total
PRODUITS						
Subventions	674 214 \$	642 114 \$	23 800 \$	- \$	665 914 \$	502 810 \$
Subventions salariales	-	2 314	-	-	2 314	-
Contributions pénales	55 000	67 101	-	-	67 101	54 942
Intérêts	4 400	7 826	-	-	7 826	9 916
Dons	1 000	901	-	-	901	2 640
Apports reportés (Note 7)	-	-	-	443	443	1 132
Cotisations des membres	50	80	-	-	80	50
	<u>734 664</u>	<u>720 336</u>	<u>23 800</u>	<u>443</u>	<u>744 579</u>	<u>571 490</u>
CHARGES						
Salaires	540 216	545 360	-	-	545 360	483 567
Avantages sociaux	91 188	83 889	-	-	83 889	74 113
Activités des bénévoles	2 000	984	-	-	984	2 678
Activités diverses	-	911	-	-	911	-
Associations et cotisations	1 800	2 029	-	-	2 029	1 856
Assurances	4 300	4 197	-	-	4 197	4 462
Conseil d'administration	3 000	2 029	-	-	2 029	1 315
Déplacements et représentation	7 900	7 888	-	-	7 888	8 865
Documentation et abonnement	700	713	-	-	713	502
Entretien						
- locaux	3 000	1 496	-	-	1 496	3 090
- matériel informatique	1 500	1 101	-	-	1 101	1 287
Fête 15ième anniversaire	-	3 286	-	-	3 286	-
Frais projet spécial SPS	-	-	23 026	-	23 026	-
Formation	8 000	7 261	-	-	7 261	4 441
Fournitures de bureau	5 750	5 740	-	-	5 740	7 323
Frais bancaires	600	587	-	-	587	587
Loyer	28 610	30 318	-	-	30 318	27 933
Projet - Aide aux victimes	800	-	994	-	994	2 257
Publicité	3 000	1 179	-	-	1 179	2 354
Services professionnels	3 000	3 634	-	-	3 634	2 728
Télécommunication	12 800	12 912	-	-	12 912	12 263
Amortissement des immobilisations corporelles	13 000	-	-	9 158	9 158	9 742
	<u>731 164</u>	<u>715 514</u>	<u>24 020</u>	<u>9 158</u>	<u>748 692</u>	<u>651 363</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>3 500 \$</u>	<u>4 822 \$</u>	<u>(220) \$</u>	<u>(8 715) \$</u>	<u>(4 113) \$</u>	<u>(79 873) \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE LA RÉGION DE L'ESTRIE**

3

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

	2009			2008	
	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds affectés	Fonds investis en immobilisations	Total	Total
SOLDES AU DÉBUT DE L'EXERCICE	121 768 \$	9 388 \$	33 547 \$	164 703 \$	244 576 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	4 822	(220)	(8 715)	(4 113)	(79 873)
Virements interfonds (Note 4)	<u>(1 350)</u>	<u>-</u>	<u>1 350</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDES À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>125 240 \$</u>	<u>9 168 \$</u>	<u>26 182 \$</u>	<u>160 590 \$</u>	<u>164 703 \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE LA RÉGION DE L'ESTRIE**

4

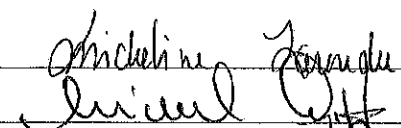
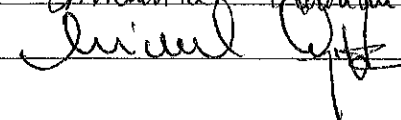
BILAN

AU 31 MARS 2009

	2009			2008	
	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds Affectés	Fonds Investis en Immobilisations	Total	Total
ACTIF					
À COURT TERME					
Encaisse	52 358 \$	- \$	- \$	52 358 \$	62 315 \$
Dépôt à terme, 2,25%, échéant en novembre 2009	144 009	-	-	144 009	120 310
Débiteurs	6 376	-	-	6 376	10 834
Frais payés d'avance	1 986	-	-	1 986	3 814
Avances du fonds d'administration générale (Note 11)	-	18 168	-	18 168	-
	204 729	18 168	-	222 897	197 273
IMMOBILISATIONS					
CORPORELLES (Note 5)	-	-	26 182	26 182	33 990
	<u>204 729 \$</u>	<u>18 168 \$</u>	<u>26 182 \$</u>	<u>249 079 \$</u>	<u>231 263 \$</u>
PASSIF					
À COURT TERME					
Créditeurs	61 321 \$	- \$	- \$	61 321 \$	66 117 \$
Subventions reportées (Note 6)	-	9 000	-	9 000	-
Avances au fonds affectés (Note 11)	18 168	-	-	18 168	-
	79 489	9 000	-	88 489	66 117
APPORTS REPORTÉS (Note 7)	-	-	-	-	443
ACTIFS NETS					
Non affectés	125 240	-	-	125 240	121 768
Affectés	-	9 168	-	9 168	9 388
Investis en immobilisations	-	-	26 182	26 182	33 547
	125 240	9 168	26 182	160 590	164 703
	<u>204 729 \$</u>	<u>18 168 \$</u>	<u>26 182 \$</u>	<u>249 079 \$</u>	<u>231 263 \$</u>

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (Note 8)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 _____, Administrateur
 _____, Administrateur

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE LA RÉGION DE L'ESTRIE**

5

**FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009**

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Insuffisance des produits sur les charges	(4 113) \$	(79 873) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>9 158</u>	<u>9 742</u>
	5 045	(70 131)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	4 458	(2 014)
Frais payés d'avance	1 828	(1 107)
Créditeurs	(4 796)	7 655
Subventions reportées	9 000	-
Apports reportés	<u>(443)</u>	<u>(1 132)</u>
	<u>15 092</u>	<u>(66 729)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 350)	(29 502)
Variation du dépôt à terme	<u>(23 699)</u>	<u>109 690</u>
	<u>(25 049)</u>	<u>80 188</u>
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(9 957)	13 459
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>62 315</u>	<u>48 856</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>52 358</u> \$</u>	<u><u>62 315</u> \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE LA RÉGION DE L'ESTRIE**

6

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2009

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est une personne morale constituée le 8 novembre 1991 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est donc normalement exempt des impôts sur le revenu. Il a pour objet d'aider les victimes d'actes criminels dans la région de l'Estrie. Il a débuté ses opérations en septembre 1992 et a obtenu le statut d'organisme de bienfaisance enregistré, au sens de la loi de l'impôt sur le revenu, en avril 1993. Il gère des points de service à Sherbrooke, Granby, Cowansville et Lac Mégantic.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés conformément aux normes comptables relatives aux organismes sans but lucratif publiées par l'ICCA et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes:

a) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

b) Instruments financiers

Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

L'encaisse et le dépôt à terme sont classés comme actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan et toutes variations des justes valeurs sont enregistrées aux résultats de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

Prêts et créances, et passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction

Les débiteurs sont classés comme prêts et créances. Ils sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Les créditeurs et les subventions reportées sont classés comme passifs financiers. Ils sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits et les charges d'intérêt sont inclus dans les résultats de l'exercice.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE LA RÉGION DE L'ESTRIE**

7

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2009

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

c) Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration générale rend compte des activités et des programmes courants ainsi que des activités générales de l'organisme. Les apports (subventions) non affectés et les apports affectés au fonctionnement de l'organisme sont présentés par ce fonds.

Le fonds de projets affectés regroupe les sources de fonds destinés exclusivement aux projets spéciaux définis par une subvention exclusivement réservée à cet effet.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses afférents aux immobilisations.

d) Constatation des revenus

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des revenus. Les revenus affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les taux indiqués ci-dessous :

Mobilier et équipement	5 ans
Matériel informatique	4 ans
Améliorations locatives	selon la durée du bail

f) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE LA RÉGION DE L'ESTRIE**

8

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2009

3- ADOPTION FUTURE D'UNE CONVENTION COMPTABLE

L'organisme appliquera la nouvelle recommandation de l'institut des comptables agréés décrite ci-dessous:

Informations à fournir concernant le capital

Le chapitre 1535, *Informations à fournir concernant le capital*, s'applique à toutes les entités, mêmes celles qui n'ont pas d'instruments financiers et aux sociétés sans obligation publique de rendre des comptes qui sont soumises à des exigences concernant leur capital en vertu de règles extérieures. Le nouveau chapitre requiert la publication d'informations au sujet de la nature des exigences extérieures concernant leur capital, le fait qu'elles se soient conformées ou non à toutes les exigences en matière de capital et les conséquences de l'inapplication pour elles en cas de non-conformité.

Les exigences sur des clauses à respecter sur la dette à long terme doivent être divulguées dans la note sur la dette à long terme.

L'organisme doit adopter cette norme au plus tard pour l'exercice ouvert le 1er avril 2009. Ce chapitre a une incidence sur les informations à fournir et n'aura pas d'incidence sur les résultats financiers de l'organisme.

4- VIREMENT INTERFONDS

Un montant de 1 350 \$ (29 502 \$ en 2008) a été transféré du fonds d'administration générale au fonds des immobilisations pour financer les sorties de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations corporelles.

5- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2009		2008	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	28 507 \$	23 812 \$	4 695 \$	7 749 \$
Matériel informatique	21 417	16 384	5 033	4 694
Améliorations locatives	23 506	7 052	16 454	21 547
	<u>73 430 \$</u>	<u>47 248 \$</u>	<u>26 182 \$</u>	<u>33 990 \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE LA RÉGION DE L'ESTRIE**

9

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2009

6- SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine interne, sont destinées aux différentes activités confiées au Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la région de l'Estrie et au fonctionnement de l'exercice subséquent. Le détail est le suivant:

	2009	2008
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	- \$	- \$
Plus:		
Montants reçus durant l'exercice	677 228	502 810
Moins:		
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	(668 228)	(502 810)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	9 000 \$	- \$
PROJETS AFFECTÉS		
Projet spécial SPS - Aînés	9 000 \$	- \$

7- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus ayant servi à l'acquisition de matériel informatique. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivants:

	2009	2008
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	443 \$	1 575 \$
Moins:		
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	(443)	(1 132)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	- \$	443 \$

8- ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme est locataire d'espaces à bureaux en vertu de baux venant à échéance en mai 2012 et en mars 2014 incluant des options de renouvellement. Les loyers minimums futurs totalisent 88 678 \$.

Les loyers minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants:

2010 -	25 858 \$	2013 -	5 552 \$
2011 -	25 858 \$	2014 -	5 552 \$
2012 -	25 858 \$		

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE LA RÉGION DE L'ESTRIE**

10

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2009

9- INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion de risques

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2009.

Risque de marché

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêts fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

Juste valeur

La valeur comptable de l'encaisse, dépôt à terme, débiteurs, créditeurs et les subventions reportées à court terme de l'organisme correspondent approximativement à la juste valeur de ces éléments en raison de leur échéance rapprochée.

11- AVANCES INTERFONDS

Les avances interfonds ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités de remboursement précises.

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE LA RÉGION DE L'ESTRIE

11

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

ANNEXE A - FONDS AFFECTÉS

	2009			2008
	Projet Aide aux victimes	Projet SPS- aînés	Total	Total
PRODUITS	- \$	23 800 \$	23 800 \$	- \$
CHARGES				
Frais projet spécial - SPS	-	23 026	23 026	-
Aide aux victimes	994	-	994	2 257
	994	23 026	24 020	2 257
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(994) \$	774 \$	(220) \$	(2 257) \$